



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Economie Agricole et Rurale

Commission Départementale de Préservation des
Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)

Affaire suivie par : Lionel FAIHY
Tél. : 03 39 59 55 34
lionel.faihy@doubs.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires du Doubs**

Le Président de la CDPENAF

à

Monsieur le Maire de Les Hôpitaux-Neufs
Mairie
1 Place de la Mairie
25370 LES HÔPITAUX -NEUFS

OBJET : Consultation de la CDPENAF

Besançon, le 19 septembre 2023

Monsieur le Maire,

Conformément aux articles L.142-5 et L.153-16 du code de l'urbanisme, la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) s'est prononcée en séance le 7 septembre 2023 sur votre projet de PLU au titre de la dérogation au principe d'urbanisation limitée et de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et relève avec satisfaction la sobriété du document d'urbanisme.

Avis de la commission :

Dérogation au principe d'urbanisation limité

Avis favorable

Consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers

Avis favorable

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de séance

Laurent KOMPF